

## Entre les vivants et les morts

### Seconde partie : rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds

**« Ce que nos admirables morts abandonnent, c'est à nous qu'ils le lèguent ; et quand ils périssent pour nous, ce n'est pas métaphoriquement et d'une manière détournée, mais très réellement et d'une façon directe qu'ils nous laissent leur vie ».**

*Maurice Maeterlink, « Les morts ne meurent pas », Le Figaro du 29 août 1915 (p. 2-12).*

**« Dans tout tableau d'une vraie valeur, il faut qu'il y ait un fantôme »**

*Lafcadio Hearn, Fantômes du Japon,*

L'année dernière dans ces pages, nous avons erré dans une documentation d'infortune pour tracer les contours de l'histoire des cimetières de Bazoges. Cette année, sur les conseils d'un ami taphophile<sup>1</sup>, nous allons rencontrer les morts qui peuplent l'ancien cimetière paroissial devenu municipal.

Naturellement, la célébrité de notre cimetière s'est manifestée en premier à notre rencontre. Connaissez-vous la célébrité de notre cimetière ? C'est le député révolutionnaire François Anne Jacques Bouron (1752-1832). On peut se demander pourquoi de cette époque agitée, c'est lui dont l'épithète nous est parvenue<sup>2</sup> et dont l'Histoire a gardé le nom. Pendant la Révolution française en effet, le bourg de Bazoges-en-Pareds était habité par quelques familles d'officiers seigneuriaux, de commerçants et d'artisans, tous dévoués à un catholicisme conservateur autour de leur « capitaine ». Tous étaient défenseurs de l'Ancien régime<sup>3</sup>.

Ce n'est pas la naissance qui attacha François Bouron à Bazoges-en-Pareds puisqu'il a vu le jour à une douzaine de kilomètres de là, à Saint-Laurent-de-la-Salle<sup>4</sup> le 2 octobre 1752. Son père Jacques Bouron (1720-1787) était un avocat issu d'une famille de la bourgeoisie de robe et du négoce des alentours de Fontenay-le-Comte<sup>5</sup>. Sa mère Marie-Anne Rose Joubert était la fille d'un notaire du baillage de Vouvant Jean François Joubert<sup>6</sup> que la mauvaise fortune lui avait enlevé très tôt ainsi que sa mère Anne Merlet. Le 27 juillet 1751, Jacques Bouron et Marie-Anne Rose Joubert étaient accueillis par l'oncle maternel de la fiancée orpheline, Charles Merlet, dans sa maison du bourg de Saint-Martin-des-Fontaines. Notaires et témoins les entouraient pour la signature de leur contrat de mariage<sup>7</sup>. L'année suivante, le 2 octobre 1752, l'acte de baptême de leur fils aîné<sup>8</sup>: François Anne Jacques nous éclaire sur ses liens avec notre commune. Sa marraine est Anne Joubert,

<sup>1</sup> Le taphophile est l'amateur de cimetières. Cette corporation étrange compte parmi ses membres Boris Akounine et Giori Tchkhartichvili, *Histoires de cimetières* traduit du russe par Paul Lequesne, Les éditions Noir sur Blanc, Lausanne, 2014, 238 pages, où ils analysent et racontent les cimetières Donskoï de Moscou, Highgate de Londres, du Père-Lachaise à Paris, des étrangers à Yokohama, Green-Wood de New-York et du mont des oliviers à Jérusalem.

<sup>2</sup> Cimetière de Bazoges-en-Pareds, concession 1, emplacement A//089, « Ici repose Monsieur François-Anne-Jacques Bouron de Velaudin né à Saint-Laurent-de-la-Salle décédé à Velaudin à l'âge de 71 ans [sic pour 81 ans] le 1<sup>er</sup> mai 1832 ancien président de la Cour criminelle de justice, député de la Vendée à l'Assemblée constituante, conseiller honoraire à la cour royale de Poitiers, chevalier de l'ordre royal et militaire de la Légion d'honneur », relevé Jean Lagniau, Beaurepaire.

<sup>3</sup> Voir les travaux de Jean Artarit, auteur de *Fontenay-le-Comte sous la Révolution - Les malentendus de la liberté*, éditions du CVRH, 2014 et de nombreux articles dans *Recherches Vendéennes* ou *Le souvenir vendéen*, <https://www.histoire-vendee.com/auteur/artarit-jean/>

<sup>4</sup> Code Insee, 85237, canton de la Châtaigneraie, arrondissement de la Vendée, 378 habitants en 2019, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Laurent-de-la-Salle>

<sup>5</sup> Voir les Notes généalogiques tirées des minutes de notaires de Jean Maillaud, (1979-2009) numérisés sur le site des archives départementales de la Vendée : [http://recherche-archives.vendee.fr/archives/archives/fonds/FRAD085\\_2NUM521/view:fonds](http://recherche-archives.vendee.fr/archives/archives/fonds/FRAD085_2NUM521/view:fonds)

<sup>6</sup> Jean François Joubert, notaire (1721 et 1726), procureur à Fontenay-le-Comte. C'est sans doute le même qui est cité dans le dictionnaire des Vendéens « notaire royal au baillage de Vouvant en résidence à Mouilleron-en-Pareds » et qui prête serment le 18.12.1721.

<sup>7</sup> Minute Pierre Tournet, étude A, Saint-Martin-des-Fontaines, AD 85 3 E 44 269, <https://etatcivil-archives.vendee.fr/>, vues 241-242/292.

<sup>8</sup> AD85, AC237, Baptêmes, Mariages, Sépultures, Saint-Laurent-de-la-Salle, 1752, vue 4/4, <https://etatcivil-archives.vendee.fr/>



## Rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds

sa tante maternelle et « dame de Velaudin » : un lieu auquel allait s'attacher le futur député. Velaudin de Bazoges est connu par les généalogistes depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup> mais nous n'allons pas remonter si loin pour y rencontrer notre député.

Sa marraine Anne Joubert y est décédée le 26 juin 1790 âgée d'environ 72 ans<sup>10</sup>. Née vers 1720, elle ne semble pas s'être mariée ni avoir eu d'autre héritier que son filleul. Nous savons peu de choses d'elle si ce n'est qu'elle tenait Velaudin avec sa sœur Marie-Anne Rose d'une tante maternelle : Anne Hullin (1696-1742) fille de Françoise Naulleau (vers 1665-1745) qui en avait été la propriétaire. Anne Hullin disparut avant sa mère et c'est à son gendre Jean Merlet (1684-1749) que le 23 janvier 1744 Françoise Naulleau léga Velaudin avec ses métairies du village du même nom et celle de La Fembretière<sup>11</sup>.

Tous ont été inhumés dans l'église de Bazoges. À la suite de ces années 1740, marqués par les disparitions à Velaudin, le village et son logis semblent vivre sans leurs maîtres car un document de 1754 explique que « [Anne] Joubert héritière de maistre Jean Merlet [...] demeur[e] pensionnaire aux religieuses de Thouars »<sup>12</sup>. Elle était déjà absente de Velaudin au moment du baptême de son filleul et neveu François Bouron le 2 octobre 1752 mais elle y était présente en novembre 1753 pour un autre baptême<sup>13</sup>.

Absences intermittentes ou réclusion ? On sait qu'au milieu d'« un siècle fier de ses lumières et parlant beaucoup d'humanité », les persécutions reprirent contre les protestants du Poitou, comme à Velaudin<sup>14</sup>. Anne Joubert, la dame de

Velaudin de cette époque était-elle de celles qui eurent à souffrir de l'intolérance : recluse forcée dans les « couvents [qui] reçurent un certain nombre de captives »<sup>15</sup> filles protestantes de la bonne société de l'époque ? Intuition forte car à l'époque Velaudin comptait bon nombre de protestants à la tête desquels le propre régisseur du domaine dans les années 1760<sup>16</sup>. Ce souvenir d'obscurantisme dut sans doute marquer le jeune François Bouron pétri des idées des Lumières.

Comme je marchais dans le cimetière ; pris dans ces ruminations, je constatai avec surprise que certaines crevasses, larges parfois comme un bras, traversaient l'allée principale qui venait d'être réparée. Les terrassiers n'avaient-ils pas terminé leur travail ? Quelque intempérie avait-elle endommagé les travaux en cours ? Soudain, près de la grande croix, une voix claire et forte m'interpella<sup>17</sup> alors que je traversais le carré d'une dizaine de tombes des prêtres et religieuses de la paroisse :

- ... *Ces ecclésiastiques, dont la mission était de prêcher la pauvreté et le sacrifice des biens de ce monde [...] avaient profité de l'ignorance et de la crédulité de nos pères, pour se faire léguer des biens immenses, et avaient acquis par leur domination sur le peuple, un tel ascendant sur ceux qui gouvernaient l'État qu'ils étaient parvenus, eux, qui ne devaient point s'immiscer dans les affaires temporelles, à usurper le premier rang dans les prétendues assemblées de la Nation...*

J'étais abasourdi par cette rencontre improbable et fantastique. J'en tombai par terre ; l'herbe toute jeune et douce heureusement formait

<sup>9</sup> Selon le généalogiste Guy de Raigniac, *De châteaux en logis. Itinéraires des familles de la Vendée*. Les archives de Guy de Raigniac, éditions de Bonnefonds, Aizenay, 1989, pages 96-97.

<sup>10</sup> Bazoges-en-Pareds, état-civil, BMS, 1782-1791 AD 85 2E 014/2, vue 89/110, <https://etatcivil-archives.vendee.fr/> Sept prêtres des environs signent son acte d'inhumation dont son neveu le curé de Saint-Laurent-de-la-Salle, Charles Louis Bouron.

<sup>11</sup> La donation a été faite devant me Jean Antoine Saoulet, notaire à Mouilleron, AD 85, 3 E 56 23/1, vues 5-7/364, <https://etatcivil-archives.vendee.fr/>

<sup>12</sup> Le 12.04.1754, à la demande de Marianne Bridonneau, mère de Marianne et de Marie Perrine Bernardin, me Bousseau, notaire au Puybelliard (AD 85, 3 E 9 11-2 - Années 1753-1755, vues 161-162/230 <https://etatcivil-archives.vendee.fr/>) fait constater devant témoins le décès de son mari Jean Bernardin, marchand à Velaudin et décédé à La Maison Neuve du village de Velaudin le 11.04.1754. Il est précisé dans l'acte que la veuve habite avec ses deux filles une « maison appartenant à [blanc] Joubert héritière de maistre Jean Merlet demeurante pensionnaire aux religieuses de Thouars ». Cet acte date de l'époque où les Bridonneau comme tous les protestants devaient vivre dans la clandestinité.

<sup>13</sup> Baptême du 23.11.1753 de Henry Modeste Clément Frouin, né aux Ouches le 21 fils du sieur de la Pagerie, Jean-François Frouin et de Marie Béga, registres paroissiaux de Bazoges, BMS, AD 85 2 E 014/1, vue 156/324 <https://etatcivil-archives.vendee.fr/>

<sup>14</sup> Auguste Lièvre, *Histoire des Protestants et des Églises réformées du Poitou*, tome 2, Paris-Poitiers, 1858, page 308 « André Bridonneau, du village de Velaudin, paroisse de Bazoges, convaincu d'avoir assisté aux assemblées, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, et flétri du stigmate des galériens imprimé au fer rouge sur son épaule ». En effet, le 6 juin 1747, devant maître Antoine-Mathurin Rampillon, notaire à Mouilleron-en-Pareds, des habitants de Velaudin attestaient qu'André Bridonneau, « garçon sergetier, vendant en détail les étoffes de la fabrique et autres grosses étoffes [était] à présent retenu prisonnier pour fait de religion » sans pour autant avoir jamais fait « aucune fonction de prédicant... », AD 85, 3 E 56 87-7-1, vues 392-393/455, <https://etatcivil-archives.vendee.fr/>

<sup>15</sup> *Idem*, page 309.

<sup>16</sup> Pierre Gallot « est fermier (régisseur) demeurant à Velaudin de Bazoges-en-Pareds » d'après Eugène Bourasseau et Auguste Billaud dans leur *Histoire religieuse du Tallud-Sainte-Gemme*, page 56, , Luçon, 1965.

<sup>17</sup> Les paroles de François Anne Jacques dans le texte en italique sont issues de son *Discours prononcé le 16 décembre 1791 à la séance de la société des amis de la constitution du département de la Vendée...*, imprimé à Fontenay chez Testard et Goichot, 1792, 17 pages : photocopies de la pièce originale imprimée, donation Dugast-Matifeux, ville de Nantes, AD 85, 1 J 2438. Il était alors âgé de 40 ans.



## Rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds



Un des trois portraits connus de François Anne Jacques Bouron (1752-1832), huile sur toile, sans date ni auteur, cliché A.R., collection particulière.

comme un tapis. Pensez-donc ! Un député de la première Assemblée nationale française<sup>18</sup> s'adresse à moi ! Je me souvenais alors que François Anne Jacques Bouron en avait été le premier élu pour le Poitou et le dynamique rédacteur des cahiers de son ordre : le Tiers-État<sup>19</sup>. Interloqué par la charge anticléricale, j'eus quand même la force de répondre :

-Votre famille, monsieur, très croyante elle-même n'a-t-elle pas donné un représentant à ce clergé proche des humbles comme ces prêtres de Bazoges, - Je désignai alors une tombe en forme de sarcophage dont l'épithaphe témoigne des peines et des tourments vécus pendant la guerre<sup>20</sup> - Votre frère Charles<sup>21</sup> lui-même...

-... Dieu est notre père, me coupa-t-il, nous sommes tous ses enfants ; le catholique, le protestant, le juif, le mahométan, tous l'aiment et croient lui plaire davantage dans leur religion.

*Ce n'est point à nous à juger si nous plaisons plus à Dieu que les autres ; c'est à Dieu lui-même ; ... Dieu a aussi recommandé à tous les hommes : aimer son prochain, remplir les devoirs de son état, être bon père, bon mari, enfant soumis et respectueux, obéir aux lois et servir Dieu de la manière que sa conscience et sa raison l'inspirent...*

Encore sous le choc de cette apparition incroyable, je parvins à me hisser sur la tombe cassée de mademoiselle Cornu<sup>22</sup>. Je réfléchissais à ces paroles de tolérance, fasciné par la croix noircie qui gisait au sol. Il vit mon trouble et continua, sa voix d'orateur s'affirmant :

*- ... qu'ils sont adroits ces cruels hypocrites ; ils connaissent votre vénération et votre amour pour Dieu, ils veulent placer entre eux et vous, pour vous tromper plus sûrement et reprendre des privilèges qui sont proscrits par son évangile ; car il recommande l'égalité des droits et la seule soumission aux lois qui est la liberté que vous aviez perdue et que [vous] recouvrez...*

Dans ces paroles, je reconnus l'avocat. Oui ! Je reconnus en François Bouron le porte-parole des Lumières diffusées dans ce XVIII<sup>e</sup> siècle par les savants et les philosophes, non pas athées mais virulents critiques des obscurantismes que la religion fait surgir. Emporté dans son élan, maître François continua ainsi :

*- ... Et les militaires ... Ils s'étaient aussi écartés du reste de la nation et formaient sous le titre de nobles, une seconde classe ... qui était parvenue à s'exempter des tailles, des corvées, des entrées, des milices ... et à exclure vos enfants des grades d'officiers dans le militaire, des places de haute magistrature, des intendances et des évêchés, etc. Voilà comment ils étaient parvenus à vous faire défendre de porter des armes, de chasser du gibier qui endommageait vos récoltes, de tuer les pigeons sous peine de galères ; voilà*

<sup>18</sup> L'Assemblée nationale constituante issue des états généraux convoqués par le roi Louis XVI le 5 mai 1789 siégea du 9 juillet 1789 au 30 septembre 1791. On lui doit notamment la création des départements, l'abolition des privilèges, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la constitution civile du clergé et la Constitution du 3 septembre fondée sur la souveraineté nationale et la séparation des pouvoirs.

<sup>19</sup> Henry Brunetière, *À la veille de la Vendée, le Bas-Poitou et la préparation des États généraux de 1789*, préface de Jacques Perret, Le Cercle d'Or, Les Sables d'Olonne, 1989.

<sup>20</sup> « Ci git le corps de feu Mr François Farget prêtre décédé curé de cette paroisse, âgé de 58 ans le 11 juillet 1819. Juste et sans reproche il supporta l'adversité sans se plaindre. Son âme forte ne connut que ses devoirs et ses paroissiens. Il en étoit le consolateur et le meilleur ami. Passant, respecte sa mémoire et prie Dieu pour le repos de son âme. », relevé A.R.

<sup>21</sup> Charles Louis Armand Bouron, baptisé à Saint-Laurent-de-la-Salle le 22.12.1755, né le 21. Prêtre curé de Saint-Laurent le 06.02.1782 ; il refuse le serment ; il est exilé ; il est décédé à La Calahora en 1795. Une notice rédigée par J.Artañit et J. Rivière lui est consacrée sur <http://www.vendeens-archives.vendee.fr/personnalite-bouron-charles-louis-armand>

<sup>22</sup> « Mademoiselle Cornu en religion sœur Marie de la Trinité décédé le 10 mars 1909 à l'âge de 43 ans RIP » et de ses prénoms Angèle Clémentine née le 12 avril 1865 à La Guyonnière fut religieuse de la congrégation des Sœurs du Sacré Cœur de Jésus à Bazoges. Elle y enseigna non loin de son frère cadet Charles Cornu qui fut vicaire dans la paroisse de 1901 à 1910 et le premier aumônier sans doute instigateur de la « Conférence Pie X », petite société locale affiliée à l'Association Catholique de la Jeunesse Française (ACJF), ancêtre des JAC et JOC.



## Rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds

*enfin pourquoi pour le même crime, ils étaient quelque fois renfermés dans des séminaires ou des châteaux et vous suspendus à des potences...*

J'objectai à l'ancien maître de Velaudin que lui-même descendait d'une famille bien pourvue en grades, places, terres et logis, bref d'une lignée de bourgeois ... mais il ne me laissa pas parler plus avant.

- Les bourgeois, interrompit-il, payaient comme vous la taille, faisaient les corvées comme vous, étaient collecteurs et miliciens comme vous ... Le titre de bourgeois n'était rien ; on le donnait à tous ceux qui portaient un habit plus riche que le commun du peuple ; tout ce qui n'était pas noble ou ecclésiastique confondu dans le Tiers-État...

-Vous plaidez bien leur cause, osai-je dire mais parlez-nous un peu de votre carrière, s'il vous plaît. À contre cœur semble-t-il, plein de modestie mais du haut de sa dignité, il dit :

- Reçu à l'âge de 24 ans avocat du roi au ci-devant présidial de Fontenay, j'ai rempli cette place pendant 12 années. La réputation que j'acquis me fit nommer en 1787 membre de l'assemblée provinciale du Poitou. En 1789, je fus élu le premier député des communes du Poitou aux états généraux. À mon retour de l'assemblée constituante, je fus nommé haut juré près la haute cour d'Orléans, juge de paix et dans la même année procureur général syndic<sup>23</sup> de mon département. En l'an 3, épuisé par les

*peines morales et physiques du gouvernement révolutionnaire et [par] les guerres civiles de la Vendée, je manifestai le désir de sortir de la carrière administrative pour rentrer dans la carrière judiciaire. Je fus nommé juge au tribunal civil de mon département. En l'an 6, je suis devenu membre de la cour d'appel de Poitiers et de suite président de la cour de justice criminelle de la Vendée. Depuis 4 ans, j'exerce ce pénible ministère et aucun des nombreux jugements auxquels j'ai concouru n'a été cassé<sup>24</sup>.*

- Cette carrière bien remplie ne vous aura laissé que peu de temps pour séjourner à Bazoges, me risquai-je. Nous savons que vous étiez proche de certaines familles de la commune. En 1785, vous avez été témoin au mariage du charpentier de Velaudin, René Grenon. En 1801 et 1802, vous étiez témoin à la naissance de deux enfants du couple Bonnaud-Roulleau de Velaudin et même parrain

de l'un d'entre eux<sup>25</sup>. Quel a été votre souvenir le plus marquant avec les habitants de Bazoges ?

- [En brumaire de l'an 2 c'est-à-dire novembre de 1793], étant à Velaudin, [...] assisté de citoyens [...] et de ] volontaires dans l'armée de l'ouest sur les bonnes dispositions que nous ont fait apercevoir les habitants [du] village dont quelques-uns [...] nous ont paru détester l'erreur dans laquelle des prêtres et des amis de l'ancien Régime les avaient plongés, et sur les protestations de leur part d'être maintenant attachés aux intérêts de la République et de vouloir les soutenir au péril



François Anne Jacques Bouron, (1752-1832) huile sur cuivre, anonyme. Collection musée de Fontenay-le-Comte. Cliché Serge Bauchet, Conseil départemental de Vendée

<sup>23</sup> Selon la loi de décembre 1789, le procureur général syndic est l'élu des assemblées électorales départementales qui est chargé par le pouvoir exécutif de la mise en application de la loi au sein des différentes administrations du départements. Selon les départements, il apparaît comme un administrateur secondaire ou au contraire comme un personnage central de la construction identitaire du département. Gaïd Andro, « Pistes de recherche pour une étude sur les procureurs généraux syndics : entre histoire individuelle et histoire institutionnelle », *Annales historiques de la Révolution française*, 360, avril-juin 2010, <https://journals.openedition.org/ahrf/11632>

<sup>24</sup> Lettre de François Anne Jacques Bouron président de la Cour de justice criminelle de la Vendée au grand chancelier de la Légion d'honneur datée à Fontenay le 1<sup>er</sup> thermidor an [probablement 10 ou 11] [20.07.1803 ou 1804], transcription AR, Archives nationales, base de données Léonore, LH/333/23, notice n° LO333023. Il a été nommé membre de la légion d'honneur par l'empereur Napoléon Ier et la notification à l'intéressé est datée du 25 prairial an 12 [14.06.1804].

<sup>25</sup> État civil de Bazoges-en-Pareds, en ligne sur le site [https://www.archives.vendee.fr/ Conseil départemental de la Vendée](https://www.archives.vendee.fr/Conseil_d%C3%A9partemental_de_la_Vend%C3%A9e).



## Rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds



Motif de pierre sculpté sur une pierre tombale, symbole de fidélité, d'éternité, cimetière de Bazoges-en-Pareds.

*même de leurs vies, nous avons [...] procédé à la plantation de l'arbre de la liberté au milieu dudit village et dans le lieu le plus élevé après leur avoir fait sentir autant qu'il était en nous tous les avantages qui doivent résulter de notre gouvernement fondé sur les bases de l'égalité et de la liberté*<sup>26</sup>.

C'est sur ces mots de liberté et d'égalité, héritages de la Révolution française et valeurs républicaines d'aujourd'hui que disparut François Anne Jacques. Peut-être ne voulut-il pas s'attarder sur les faits de l'année 1793 ni répondre à mes questions car juste avant la plantation de cet arbre de la liberté à Velaudin, dans la fin de l'été 1793, la jeune commune de Bazoges, hostile à la République, connut les pillages et les exactions.

Pierre-François Jouffrion, maire de Bazoges-en-Pareds en 1790 fut tué aux combats à la bataille de Pont-Charron en juillet et le bourg fut occupé par le général Bard<sup>27</sup>. Après ces tragiques événements, en 1795 comme il l'a dit lui-même, l'ancien député quitta l'administration et la politique pour la justice. En 1811, on le trouve conseiller à la cour impériale de Poitiers. Il donna sa démission le 1<sup>er</sup> février 1815 « pour cause d'infirmité due à son âge » mais sans doute en opposition au retour des Bourbons au pouvoir. Il en est cependant nommé conseiller honoraire en 1818<sup>28</sup>. Le 8 septembre 1830, âgé de 78 ans il rédigea son testament afin de transmettre à son tour Velaudin<sup>29</sup>. Il désigna sa nièce Renée Eléonore Perraud (1799-1867) épouse de Frédéric des Nouhes (1798-1883) comme légataire universelle<sup>30</sup>.

Aussitôt que notre député fut parti, non loin de là une autre voix un peu chevrotante m'interpella :

*- J'ai été curé de cette belle et bonne paroisse depuis le mois d'août 1765 jusqu'au mois de juillet 1783. Je la laissais ne pouvant plus soutenir le grand travail par le conseil des médecins et de mon évêque qui me donna le Bouildroux comme place de repos*<sup>31</sup>.

Je n'en crus pas mes oreilles : encore un revenant ! Je reculai d'un pas et me dissimulai derrière de grandes croix majestueuses. Je reconnus cependant tout de suite le curé Jacques-Nicolas Palvadeau, né à Barbâtre sur l'île de Noirmoutier en 1737 et décédé à Thouarsais-Bouildroux en 1804<sup>32</sup>. Que faisait-il à présent dans ce cimetière ?

*- J'[ai demandé] instamment qu[e mon corps] soit inhumé dans le cimetière de Bazoges-en-Pareds, [...] près la croix, avec les cérémonies ordinaires de l'Église et convenables à mon état ; j'[ai désiré] qu'il soit mis sur ma fosse une tombe faite à la manière de celles qui sont dans*

<sup>26</sup> Bazoges-en-Pareds, nonidi de la 2<sup>e</sup> décade de brumaire de l'an 2 de la République française, soit 19 brumaire an II ou 09 novembre 1793. Procès-verbal de la plantation de l'arbre de la liberté au village de Velaudin, commune de Bazoges-en-Pareds, sous la conduite de François Anne Jacques BOURON, procureur général syndic du département de la Vendée. Copie conforme à l'original « déposée au département », archives départementales de la Vendée, L 557. Transcription AR. Des habitants des alentours assistent le procureur général syndic du département les : « citoyens Henry Masson, maire de la Jaudonnière, René Froger, maire de Saint-Martin-des-Fontaines, Théodore Boura soldat du 84<sup>e</sup> régiment, Pierre Gandriaux, Jacques Thomas et Jean Raud volontaires de la compagnie de Mouilleron et Jean Augustin Victor Bouron » mais aussi des habitants des alentours : Louis Annereau bordier, René Grenon bordier, Jacques Jagueneau, Pierre David, André Pin, Jacques Suzanne, Pierre Couzin, Philippe Paquetteau, René Bonnet, Jean Charbonneau, Pierre Héroult, Pierre Pin, Pierre Besly, Jean Couzin, Thomas Couzin, maréchal, Antoine Poirier, Jean Villeneuve, Jean Poirier, Pierre Gareau, Jacques Pin et François Charbonneau et Louis Auguin, habitants dudit village de Velaudin ; Pierre et Louis Sausseau fariniers à Rochereau, François Rouleau et Louis Giraud bordiers du Paliron, Pierre Crabeil, Alexandre Roulleau et Baptiste Grégoire résidants à la Vendrie, commune du Tallud. Cette plantation est évoquée par Paul Tisseau, *Bazoges-en-Pareds, ses seigneurs, son château, son histoire*, imprimerie Lussaud, Fontenay-le-Comte, 1947, pages 30.

<sup>27</sup> Paul Tisseau, *Bazoges-en-Pareds, ses seigneurs, son château, son histoire*, imprimerie Lussaud, Fontenay-le-Comte, 1947, pages 30 et 31.

<sup>28</sup> Archives départementales de la Vendée, Dossier sur François-Anne-Jacques Bouron, ... don Jean-Marie Bouron, 1 J 2438.

<sup>29</sup> AD 85 2 Q 1709 - Déclarations des mutations par décès ou absences (an II-1960), 18 juillet 1832-12 avril 1834. N° 51. 1832-1834, vues 15 et 16/106, <https://etatcivil-archives.vendee.fr/> L'immobilier se composait du logis avec ses 5 métairies et 14 borderies situées sur Bazoges-en-Pareds pour un revenu total de 4357 francs.

<sup>30</sup> Ce sont les arrière-grands-parents de Simon Louvart de Pontelvoye, maire de Bazoges-en-Pareds de 1912 à 1971 et les ascendants en ligne directe de la nombreuse postérité de Marie-Thérèse du Mesnil du Buisson née Roussel de Courcy décédée en 2017 dont le mari a été conseiller municipal de Bazoges-en-Pareds pendant 18 ans.

<sup>31</sup> Les paroles de Jacques-Nicolas Palvadeau sont issues de l'expédition de son testament olographe daté au Bouildroux le 29 septembre 1804 et reçue par maître Blain, notaire à Saint-Gervais, canton de Beauvoir, département de la Vendée et enregistrée à Beauvoir par Mouton le 24 brumaire an XIV. L'expédition a été collationnée le deux mars 1874 à Saint-Gervais. Archives paroissiales de Bazoges-en-Pareds, carton n°2, dossier VII.



## Rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds



Motif sculpté sur la tombe de M. Goulpeau, curé de Bazoges-en-Pareds de 1901 à 1920. Le cimetière de Bazoges-en-Pareds compte huit sépultures de prêtres dont les tombes sont bien identifiables au cimetière de Bazoges-en-Pareds avec le calice entre autres objets attachés à leur fonction.

*les cimetières des Plaines, de faire venir pour cela des pierres commodes, lesquelles seront bien jointes et cramponnées avec du fer.*

*Je n'ai pas voulu faire de peine au brave curé mais deux cents ans après son trépas la tombe semble être disparue. Je me retins cependant de parler. Il reprit d'une voix plus assurée et de plus en plus forte :*

*- J[ai désiré] qu'on y insère en peu de mots mes grands travaux, mes grandes sollicitudes, mes grandes dépenses pour rendre l'église telle qu'elle est, l'ayant trouvée dans un triste état pour rendre la cure saine et fort logeable aussi pour instruire les paroissiens après y avoir beaucoup travaillé, j'appelai les missionnaires de Saint-Laurent qui y donnèrent la mission en l'an mil sept cent soixante-douze. La piété régna dans cette paroisse, elle donnait sans contredit bon exemple à son voisinage. Notre Dieu dans sa miséricorde se servit de moi comme d'un instrument pour y opérer de grands biens : les vieillards doivent s'en ressouvenir, j'en souhaite bien sincèrement la continuation.*

Il était fier et heureux de l'œuvre accomplie. J'espérais secrètement que nos échanges, s'ils

avaient lieu, n'allaient pas être à la mesure de ceux dont les témoins de l'époque font état. Sa grande rigueur vis-à-vis des protestants est bien documentée et son contemporain le rochelais Pierre Dangirard qui séjourna durant l'été 1781 dans la région écrit dans son journal : « Le curé de Bazoges [...] est un prêtre paresseux, très ignorant, très despote sur ses paroissiens et ennemi juré et déclaré de tout protestant »<sup>33</sup>. Il ne m'eût pas écouté si j'avais osé dire cela tout haut. M'avait-il même vu ? J'étais protégé par la belle et grande croix de son lointain successeur le curé Goulpeau ornée du calice et de son épitaphe latine<sup>34</sup>. Il continua, très solennel, comme si je n'avais pas été là :

*- Nous sommes dans la circonstance de regretter ce que dit l'Évangile : la moisson est grande mais il y a bien peu d'ouvriers ; prions le père de famille d'envoyer des ouvriers à sa moisson et ne négligeons rien pour en procurer de bons, ainsi soit-il.*

Après les souffrances de la Révolution pendant laquelle il avait enduré les privations de l'exil 8 ans durant<sup>35</sup>, le curé Palvadeau ne prêtait aucune attention aux alentours. Il était accablé par le poids de son époque. Je pouvais bien parler. Prêter l'oreille aux critiques par ma voix ne lui eût pas été possible. Le soliloque qui suivit en revanche me donna à penser qu'il n'était pas insensible aux craintes partagées par ses contemporains :

*- J[ai supplié] très instamment ceux qui seront auprès de moi lors de mon décès de faire grande attention pour que mon corps ne soit pas enseveli sans qu'on ait des preuves de mort certaines et évidentes, que le cadavre soit froid et commence à raidir, surtout si Dieu veut que je meure de mort subite comme j'en suis menacé ; dans ce cas il faudrait différer l'enterrement le plus possible.*

En effet, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le doute face à la mort se généralise. Le « savoir thanatologique de la part des médecins » concurrence désormais les « représentations religieuses » et « s'inscrit dans une médicalisation

<sup>32</sup> Une notice de Jean Artarit lui est consacrée dans le Dictionnaire des Vendéens, <http://www.vendeens-archives.vendee.fr/personnalite-palvadeau-jacques-nicolas>, il « dénonce au subdélégué de l'Intendant des protestants de sa paroisse en août 1778 et mai 1779 [...] ».

<sup>33</sup> *La vie quotidienne en Vendée avant la Révolution, Journal inédit de DANGIRARD, le « pape » des protestants de La Rochelle (1781)*, présentation d'Alain Gérard, édition du CVRH, La Roche-sur-Yon, 2015, page 192.

<sup>34</sup> Cimetière de Bazoges-en-Pareds, concession 1, emplacement A//069, « Hic iacet D. LVDOVICVS GOVLPEAV sacerdos bonus fratrum amator et laetitia qui sapienter rexit 18 annos hanc parochiam obiit piissime 12 augusti 1920 requiescat in pace ». Le curé Goulpeau, né à Froidfond le 18 octobre 1848 fit forte impression à Bazoges pendant les 18 ans de son sacerdoce dans cette paroisse et il laissa longtemps des souvenirs dans les esprits. L'épitaphe en latin et la fleur de lys qui l'accompagne marquent-ils l'attachement particulier de Ludovic Goulpeau à l'Ancien Régime ? N'avait-il pas en effet été l'ardent défenseur des biens de l'Église dont il avait la charge contre les inventaires décidés par le gouvernement en février 1906.

<sup>35</sup> Voir note 32. Sa notice précise de plus qu'il avait refusé le serment à la Constitution et s'était embarqué aux Sables d'Olonne le 9 septembre 1792 pour l'Espagne. Il était l'oncle de deux prêtres aussi réfractaires et exilés, Jacques Clément et Jean-François Dugast et d'un notaire Jean Remy Palvadeau, condamné à mort et fusillé lors de la prise de Noirmoutier par les Républicains, en nivôse de l'an 2.

<sup>36</sup> Anne Carol, « Une affaire de médecins », *L'Histoire*, n°473-474, juillet-août 2020, pages 92-97 cite la *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort*, par



## Rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds

plus vaste de la société des vivants »<sup>36</sup>. Hasard des dates, c'est en 1804, l'année même du testament et du décès du curé Palvadeau que le code civil reconnut les dangers de l'incertitude de l'état de mort validant ainsi la peur d'être enterré vivant. Il fallut désormais un délai minimal de 24 heures entre le constat du décès par un officier d'État et l'inhumation.

Avant 1800, on observait surtout le poumon et la respiration : on mettait un duvet ou un miroir devant les narines pour constater le processus de mort. À partir de 1848, l'attention se déplace vers le cœur en préconisant de l'écouter au stéthoscope. Inventé par le docteur Laënnec dès 1816, le stéthoscope est d'abord rigide et ce n'est qu'en 1851 que le modèle biauriculaire a été mis au point. Depuis la fin des années 1960 c'est le cerveau, le seul des trois éléments vitaux à ne pouvoir être greffé qui est devenu le siège de la vie et de la mort.

C'est à ce moment-là de mes réflexions que j'entendis une nouvelle voix, douce et inquiétante à la fois. Elle m'enveloppa comme un brouillard. Désespéré, je partis en courant. Dans ma fuite, je tombai derrière une colonne brisée, symbole des morts prématurées.

*- Vous n'aurez jamais aussi peur que moi dans ce cimetière, gémit la voix en s'approchant de moi. La nuit même de mon inhumation je fus tirée du sommeil éternel ...*

Je connaissais ce conte chuchoté par quelques traditions orales et familiales du bourg de Bazoges. Jamais cependant, je n'aurais cru possible une telle histoire de revenant. La jeune

femme dut entendre ma pensée car elle reprit<sup>37</sup> :

*- Au début de ce siècle de révolutions et de barricades, ma famille, malgré sa fortune et sa position en vue dans la commune connut bien des revers. Après l'Empire, les Bourbons restaurèrent la monarchie et les esprits libéraux parmi les miens en furent tout retournés. Je n'avais guère plus de 30 ans, je portais mon deuxième enfant, assez proche du terme mais tenue au lit par une migraine insoutenable. Bientôt, le docteur me déclara morte, épuisée par les convulsions de l'éclampsie. Je restai au centre des pleurs et dans les solennités du crêpe funèbre un jour entier. Du Grand logis à l'église et de l'église au cimetière, toute la paroisse pleura la jeune protectrice des pauvres que j'avais été. On descendit mon cercueil de chêne dans la terre. La nuit s'installa, sans lune et sans étoiles. Le cri que j'ai soudain poussé dans les airs s'échappa des murs du cimetière. Il s'engouffra dans la rue. Il résonna dans le bas bourg. Il rebondit*

*jusqu'aux murs effondrés du château. Il réveilla tout le monde. Le pauvre homme près de moi fut pétrifié. Oui ! C'est lui qui avait tenté de m'arracher mes bijoux ! Droite et blême dans ma tombe, je vis son effroi qui le projeta à terre. Personne ne chercha jamais qui il était. Je revins au logis, la face en sang, le corps transi mais bien vivante. Noli me tangere !*

À peine pouvais-je respirer : la rencontre avec ce spectre et son récit glaçant avaient fini de m'assommer. Dans ma chute, m'étais-je évanoui ? L'émotion avait été trop forte. Lieu de mémoire, le cimetière ne serait-il qu'un enclos de souffrances et de pleurs ? Les plaques des soldats



Colonne brisée symbole d'un départ prématuré. Cimetière de Bazoges-en-Pareds

Bruhier parue en 1749.

<sup>37</sup> Cette histoire de revenante est attestée par plusieurs familles du bourg dont les anciens ont transmis le récit.



## Rencontres et apparitions au cimetière de Bazoges-en-Pareds

tombés sur le front ou morts des suites des combats témoignent des horreurs des champs de bataille. Les angelots, les colonnes brisées ou les pinacles d'un monument gothique érigé par d'inconsolables parents nous parlent des départs prématurés, insondables tristesses. Ce cimetière de l'endroit, sous la pluie qui commençait à tomber m'apparut bien triste et laid dans sa simplicité.

Cependant, sitôt que la jeune femme disparut, de nombreuses autres voix se firent entendre ! Un cimetière de l'envers prenait soudain vie. Je crus entendre Marie, la prieuse de sépultures qui débitait son invitation de porte en porte, dernier écho d'un monde sans écrits. J'entendis les rires et les bavardages des laveuses au doué, les chants des métayers dans les chemins creux, les bruits sourds et mats de l'établi et du métier à tisser, les rires, la musique et les chants qui entourent les mariés à Malvoisine, les pas de portes animés des commerçants et des artisans... J'entendis les verres qui tintent dans les cabarets, les cafés et les bistrotts du bourg, j'entendis la vie et les joies de tous ceux dont on a raconté l'histoire. Parmi ces voix, je surpris même la discussion de deux grands-mères de la commune : Marguerite et Anne toutes les deux décédées centenaires au cours de l'année 1800<sup>38</sup>. Je me souvins alors d'une étrange recommandation de la mienne que j'avais ponctuée alors d'un haussement d'épaule : « Ne rentre pas par le cimetière ce soir ! Prends plutôt le chemin des Riboulettes ! Les feu-follets se réveillent quand on passe sur la route. ». La cloche de l'église sonna dans le soir de pluie et mit fin à mon délire. Je pris la fuite : assez de fantômes et de revenants pour aujourd'hui ! Pourvu que personne n'apprenne mes mésaventures au cimetière de Bazoges !



Marguerite aux 31 pétales, motif fréquent sur les tombes du début du XX<sup>e</sup> siècle, symbole de nouveau départ. Cimetière de Bazoges-en-Pareds



Plaque à la mémoire d'Eugène Ouvrard (1883-1916), fils d'Auguste et d'Eugénie Chenu. Cette famille Ouvrard s'est installée à La Fembretière de Bazoges-en-Pareds au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cimetière de Bazoges-en-Pareds

<sup>38</sup> Veuve de Louis Chatenay (alias Châtaigner) née vers 1700 Marguerite Gouin est décédée le 19 nivôse an 8 dans sa maison de Malvoisine (09.01.1800) âgée de 100 ans, d'après la déclaration en date du 19 nivôse auprès de l'agent Ducept, de Jacques Chevallereau (48 ans) et Jean Joguet (50 ans) tous deux bordiers à Malvoisine, AD 85, AC 014, vues 54 et 55/60, <https://etacivil-archives.vendee.fr/> Née vers 1695, Anne Bridonneau mourut dans sa maison de Velaudin le 25 fructidor an 8 (12.09.1800) âgée de 104 ans d'après la déclaration en date du 26 fructidor auprès du maire Alexandre Babin, de Jacques Pin (63 ans) et André Pin (60 ans) tous deux bordiers à Velaudin, AD 85, AC 014, vue 59/60, <https://etacivil-archives.vendee.fr/>

Merci à M. François du Mesnil du Buisson pour sa contribution.

A.R., novembre 2022